

MÉMOIRE

concernant le
PROJET PARC ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE PIERRE-DE SAUREL

déposé le 12 juin 2014
au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par
Martine Champagne
Saint-Robert

Ce mémoire comprend DEUX PARTIES :

- La première partie consiste à la présentation de la deuxième partie et à sa mise en contexte. Elle sera lue lors de l'audience publique.
- La deuxième partie est l'expression des citoyens résidant à l'intérieur de la zone envisagée par le projet Parc éolien communautaire Pierre-de Saurel ou à sa grande proximité. Elle sera déposée en main propre lors de l'audience publique qui aura lieu à la salle Léo-Théroux, à Yamaska.

• PREMIÈRE PARTIE •

Préambule

J'ai choisi de m'établir à St-Robert il y a plus de huit ans. En voyant cette maison ancestrale et son environnement retiré et tranquille, ce fût le coup de cœur instantané. C'est ici qu'allaient grandir mes enfants, la belle vie à la campagne telle que je le rêvais. J'apprenais récemment que mon petit paradis serait situé à l'intérieur même de la zone du projet Parc éolien communautaire Pierre-de Saurel. Je n'ai pu faire autrement qu'être préoccupée, qu'est-ce que ça signifiait exactement pour moi? J'ai assisté aux deux précédents événements ayant eu lieu à la salle Léo-Thérout, à Yamaska, et mon opinion est claire. Rien dans ce projet ne me convainc, et surtout pas son emplacement. C'est pourquoi **je m'y oppose vivement**. Je le fais pour ma famille d'abord, pour notre santé, pour mon environnement aimé, pour la faune précieuse, pour mon porte-feuille à la merci de nos élus, à cause des évidences qui sautent aux yeux et des points toujours nébuleux, et aussi pour tous les gens qui m'entourent et qui sont dans cette même situation.

Savoir

C'est suite à plusieurs discussions avec mes voisins, principalement M. Jacques Lévesque, Mme Ghislaine Sicotte, M. David Forcier et M. Denis Beauregard qu'il fût décidé de passer de portes en portes, question de savoir ce qu'en pensaient les familles près de nous. Avec l'aide de ce dernier, nous avons cogné, nous avons questionné, nous avons expliqué... l'émotion était au rendez-vous, **nous n'étions pas les seuls** à avoir les sourcils froncés.

S'exprimer

Lors des séances de cette deuxième partie, de nombreux citoyens prendront parole ou déposeront un mémoire. Et d'autres ne le feront pas. Ceci ne voulant pas dire qu'ils n'en pensent rien, qu'ils en pensent moins ou que nous pouvons en déduire leur position face à ce projet. Mais il est possible que ces procédures soient peu attirantes ou leur semblent moins accessibles. Cependant, de s'associer à un texte qui les rejoint, qui exprime ce en quoi ils croient, qui leur permet de démontrer clairement leur opinion, est un moyen simple de s'impliquer et de participer. Pour un projet d'une telle ampleur, la signature citoyenne devient alors porteuse d'une grande signification, et dans le cadre d'une pétition, elle est **une marque forte, apposée avec émotion et conviction**.

Une pétition est déposée en deuxième partie de ce mémoire, et puisqu'elle est directement adressée au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'original lui parviendra aussi dans les prochains jours. Elle s'allongera sans doute d'ici là car, pour les citoyens concernés qui le souhaitent, il n'est pas trop tard pour s'exprimer.

Voici la teneur du texte principal proposé aux signataires :

Nous, soussignés, sommes citoyens de Saint-Robert, Yamaska ou Saint-Aimé, municipalités appartenant au territoire de la MRC Pierre-de Saurel. Plus précisément, nous résidons à l'intérieur de la zone envisagée par le projet Parc éolien communautaire Pierre-De Saurel (réf. DA4 page 19 et carte *Localisation générale du parc éolien*, ci-jointes) ou à sa grande proximité. Considérant cette situation, nous nous estimons des plus concernés et, par la présente, nous tenons à vous exprimer fortement que **NOUS NOUS OPPOSONS** à ce projet.

À cette cause, nous demandons que vos recommandations au Conseil des ministres tiennent compte de notre opinion, celle des résidents de proximité, afin que ce projet n'obtienne pas d'autorisation et qu'il soit refusé.

Qu'en ressort-il?

Cette tournée de ma communauté et les discussions partagées avec mes concitoyens ont mis en lumière un fait inquiétant qui ne peut être contredit. L'information n'a clairement pas circulé, et de consultation? Pas même un battement d'ombre. Aucune des personnes rencontrées n'a reçu la visite d'un représentant du projet afin de les informer ou de les questionner. Plusieurs résidents n'avaient que quelques informations de base pigées dans les journaux, et au sujet du nombre d'éoliennes, de leurs emplacements, de leurs dimensions, du moment prévu pour la construction, etc., tous avaient des renseignements différents, incomplets ou erronés.

Sans surprise, **un nombre trop grand de gens n'étaient pas même au courant de ce projet** qui prévoit tourner directement devant leurs fenêtres et les affecter en permanence pendant les vingt prochaines années. Ils étaient outrés de cette situation et avec raison. Il est inconcevable que nous en soyons rendus là, aucun référendum n'a permis à la population **locale** de s'exprimer. **S'il y avait eu une réelle consultation, l'opposition au projet par une collectivité des plus concernée serait déjà un fait connu** et nous n'aurions pas entendu des propos qui semblaient interpréter l'opinion des citoyens de par leur présence ou leur absence lors des assemblées en lien avec le projet.

Nous nous sommes même fait prendre au dépourvu, par des citoyens extérieurs à la zone visée par cette pétition. Ils se dirigeaient droit vers nous en voyant qu'ils avaient enfin l'occasion de s'exprimer. En conséquence, je me demande à quel point la population de la MRC est véritablement renseignée et surtout **écoutée?**

D'une seule voix : NON!

Pour terminer, il est primordial de porter à cette pétition très révélatrice l'attention qu'elle mérite. Elle représente énormément pour les 160 citoyens (en date du 12 juin 2014), la majorité ayant une vue directe sur les éoliennes. C'est donc **au-delà de 80% des résidents** de la zone interpellée qui ont décidé volontairement de se rallier à cette demande et ont choisi cette voix commune pour contester ce projet et **crier leur opposition**. Merci de nous entendre.

• FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE •

• DEUXIÈME PARTIE •

PÉTITION
**Projet Parc éolien communautaire
Pierre-De Saurel**

CONTRE

Adressée au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Déposée au Bureau d'audiences publiques en environnement, lors de la deuxième partie de l'audience publique concernant ce projet, en juin 2014.

Nous, soussignés, sommes citoyens de Saint-Robert, Yamaska ou Saint-Aimé, municipalités appartenant au territoire de la MRC Pierre-de Saurel. Plus précisément, nous résidons à l'intérieur de la zone envisagée par le projet Parc éolien communautaire Pierre-De Saurel (réf. DA4 page 19 et carte *Localisation générale du parc éolien*, ci-jointes) ou à sa grande proximité. Considérant cette situation, nous nous estimons des plus concernés et, par la présente, nous tenons à vous exprimer fortement que **NOUS NOUS OPPOSONS** à ce projet.

À cette cause, nous demandons que vos recommandations au Conseil des ministres tiennent compte de notre opinion, celle des résidents de proximité, afin que ce projet n'obtienne pas d'autorisation et qu'il soit refusé.

Merci de nous entendre, nous vous prions d'agréer nos sentiments distingués.

160 signataires

en date du 12 juin 2014
(la liste est appelée à s'allonger)

• FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE •

• FIN DU DOCUMENT •

LOCALISATION GÉNÉRALE DU PARC ÉOLIEN



DESSAU



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL



Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.

Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel dans la MRC de Pierre-De Saurel

**Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du
Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs**

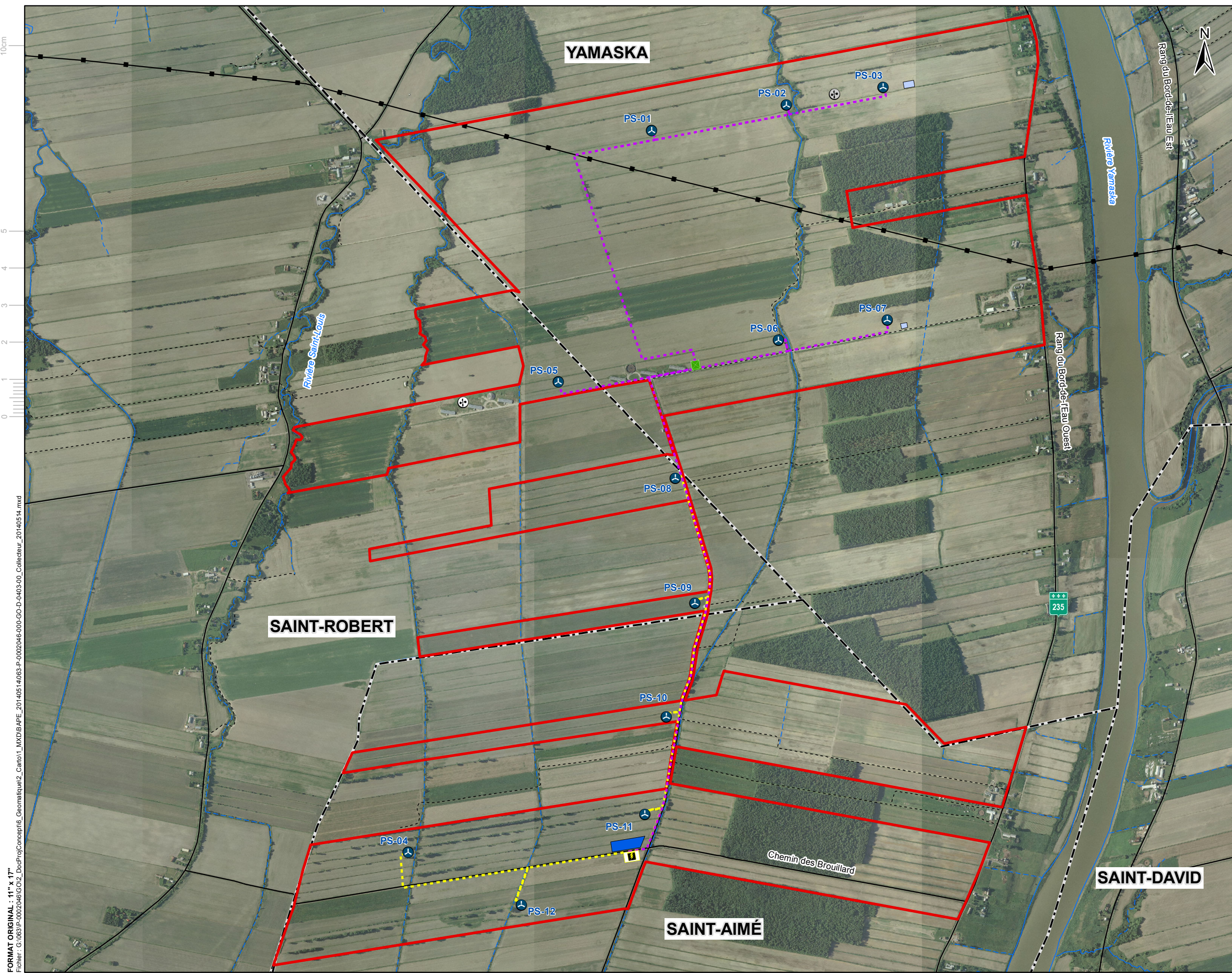
Documents complémentaires

Mai 2014

N° de dossier : 3211-12-197

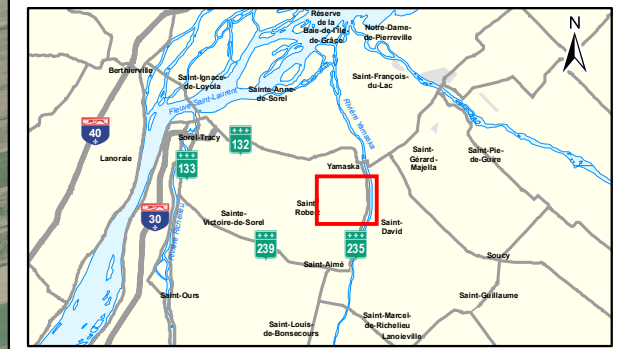
N/Réf. : 063-P-0002046-0-00-068-EN-R-0004-00

FORMAT ORIGINAL : 11" x 17"
 Fichier : G:\063\IP-0002046\GIS_Z_Doc\ProjConcept\6_Geomat\luel2_Carrot1_MXD\BAP_E_20140514\063-P-0002046-000-GO-D-0403-00_Collecteur_20140514.mxd



- COMPOSANTES DU PROJET**
- Éolienne proposée
 - Poste de sectionnement proposé
 - Boîte de jonction proposée
 - Mât de mesure de vent proposé
 - Mât de mesure de vent existant
 - Limite du parc éolien
- Infrastructure de chantier**
- Bureau principal
 - Bureau secondaire
- Réseau collecteur proposé**
- Circuit 1
 - Circuit 2
- MILIEUX HYDRIQUES**
- Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
- LIMITES ET INFRASTRUCTURES**
- Limite municipale
 - Route principale
 - Route secondaire ou rue
 - Autre chemin
 - Chemin de fer désaffecté
 - Ligne de transport d'énergie (120 kV)

Sources :
 - Photographies aériennes : MRC de Pierre-De Saurel
 - Inventaires : SMI 2010, CPTAQ 2013
 - Données topographiques : CanVec 2012, BNDT 2001, EcoFor 2005, SIH (date)



Client
 Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.

Projet
 Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel dans la MRC de Pierre-De Saurel

Titre
Carte 3
Équipements et infrastructures du parc éolien
Réseau collecteur

Préparé par : G. Carpentier N/D : 063-P-0002046-000-GO-D-0403-00
 Dessiné par : V. Boily Échelle : 1:17 500
 Vérifié par : P. Brousseau Date : 14 mai 2014

